

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

07/12/2018

COMPOSITION DU CONSEIL : 10 membres

10 PRESENTS: Mmes BENOIT Béatrice et VUILLEMIN Evelyne, MM DEBOIS Rémi, DEFRASNE Sylvain, VALION Cyril, VALION Gérard, VOIRAND VUILLEMIN Dominique, NICOD Jean-Luc, NICOD Jean-Pierre et BAUD Jean-Michel

ABSENTS EXCUSES : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : M Cyril VALION

1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 02/11/2018

Approuvé

2° PROJET ROUTE DU LAC

Le cabinet JDBE nous transmettra prochainement un dossier chiffré pour changement de la conduite d'eau et voie verte route du Lac.

3° VENTE D'EAU

En cas de demande exceptionnelle d'achat d'eau par des collectivités extérieures suite aux problèmes de sécheresse, le conseil décide de vendre l'eau brute à 0.20 €/m3 dans la limite de nos possibilités.

4° FINANCES

En cette fin d'année comptable, les mouvements de crédits nécessaires seront réalisés

5° PROTECTION DES CAPTAGES

Le maire est autorisé à signer la convention de servitude de passage pour l'accès à nos captages avec la SCI « LE MARTINET »

6° ONF

L'assiette de coupes 2019 sur les parcelles 1 – 23 et 24 présentée par l'ONF est validée par le conseil

Une coupe exceptionnelle dans les communaux (environ 600 m3) sera réalisée en 2019. Les entreprises Chauvin et Monnet-Sève ont été contactées, nous attendons leurs propositions.

7° DEVIS – DELIBERATIONS

- **ADAT** : le devis de 800 € pour sa prestation dans le cadre du RGPD est validé par le conseil
- **Contrat illuminations de Noël** présenté par la société BAZAUD est validé par le conseil pour la somme de 1 481.60 HT/an
- **Atelier de distillation** : suite à des problèmes d'impayés, la location est désormais payable au moment de la réservation

8° INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Appartement communal 1 grande rue** : réflexion en cours pour réfection de la salle de bain, devis demandé.
- **Salle des jeunes** : réflexion en cours suite à demande de jeunes du village pour trouver un local répondant aux normes de sécurité
- **Regards d'égouts** : le nombre de regards défectueux sera recensé pour réfection
- **Vœux du maire** : ils auront lieu le dimanche 6 janvier à 11 h à la salle de l'école

La séance est levée à 22 H 30

Le Maire